

# Glossaire FATCA (Personne physique)

## **Accord intergouvernemental («Intergovernmental Agreement», IGA)**

Le terme accord intergouvernemental, abrégé en IGA, désigne un accord ou arrangement conclu entre les Etats-Unis et un gouvernement étranger régissant la mise en oeuvre du FATCA dans une juridiction non américaine («Non-US jurisdiction»).

## **Actif financier**

Le terme actif financier désigne une valeur mobilière (c'est-à-dire une part du capital d'une société de capitaux; une participation ou un droit de propriété en qualité de bénéficiaire effectif dans une société de personnes ou un trust, avec un grand nombre d'actionnaires ou coté en bourse; un billet à ordre, une obligation, ou autre preuve de créance), une participation dans une société de personnes, des matières premières, un swap, un contrat d'assurance ou contrat de rente, ou toute autre participation (y compris un contrat à terme («futures or forward contract») ou une option) dans l'un des éléments précités.

## **Green Card des Etats-Unis («Green Card USA»)**

Une Green Card des Etats-Unis désigne un certificat d'inscription au registre des étrangers. Il s'agit d'une carte de résident permanent légal émise par le Service de la nationalité et de l'immigration des Etats-Unis («U.S. Citizenship and Immigration Service», USCIS). Tout individu qui, à tout moment au cours de l'année civile, a été admis aux Etats-Unis comme résident permanent légal est un résident étranger pour l'année en question. Un individu cesse d'être un résident permanent légal si ce statut a été révoqué ou s'il apparaît qu'il a été abandonné.

## **Personne US**

Le terme personne US (y compris les personnes US exonérées de l'obligation de déclarer FATCA), lorsqu'il est utilisé dans le présent document, a la signification qui lui est donnée dans la législation fiscale américaine.

## **Résident des Etats-Unis pour toute autre raison**

Les autres raisons d'être considéré comme un résident des Etats-Unis à des fins fiscales américaines sont p. ex. une double résidence, le fait d'être un conjoint non américain effectuant une déclaration d'impôt américaine avec un conjoint américain ou la renonciation à la citoyenneté américaine ou à une résidence permanente à long terme aux Etats-Unis. Veuillez noter que le fait d'être propriétaire immobilier aux Etats-Unis ou de détenir une participation ou des titres de créance au sein d'entités américaines (p. ex. dans une société de personnes américaine) n'entraîne pas automatiquement la qualité de résident des Etats-Unis.

## **Territoire des É.-U.**

Le terme territoire des É.-U. inclut entre autres, le Commonwealth des Iles Mariannes du Nord, Guam, le Commonwealth de Puerto Rico et les Iles Vierges des États-Unis.

## **Test de juridiction**

Le test de juridiction est satisfait si un tribunal des Etats-Unis a ou aurait la compétence, selon le droit applicable, de prononcer des décisions ou de rendre des jugements qui concernent toutes les questions liées à l'administration de ce trust dans son intégralité, le terme «administration du trust» désignant l'exécution des devoirs imposés par les termes de l'acte constitutif du trust et le droit applicable.

## **Test de présence substantielle («Substantial Presence Test»)**

Pour satisfaire au test de présence substantielle, un individu doit avoir été présent physiquement aux Etats-Unis au moins:

- 31 jours durant l'année en cours et
- 183 jours durant la période de 3 ans incluant l'année en cours et les 2 années la précédant immédiatement. Pour satisfaire à l'exigence des 183 jours, comptez:
  - Tous les jours de présence durant l'année en cours, et
  - Un tiers des jours de présence durant la première année précédant l'année en cours, et
  - Un sixième des jours de présence durant la deuxième année précédant l'année en cours.

## **Titulaire de compte**

Le terme titulaire du compte indique la personne mentionnée ou identifiée comme titulaire d'un compte financier par l'institution financière où le compte est détenu. Une personne qui n'est pas une institution financière et qui détient un compte financier au bénéfice ou pour le compte d'une autre personne en qualité de représentant, dépositaire, nommée, fondé de procuration, conseiller en placements ou intermédiaire, n'est pas considérée comme détentrice du compte aux fins du FATCA et l'autre personne est considérée comme étant la titulaire du compte. En cas de relation bancaire établie par un trust, le trust est le titulaire du compte aux fins du FATCA non pas le trustee du trust.